



**MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS**
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502 - 01 BP 3621 Cotonou
+ 229 21 31 29 12 / 21 31 47 12
mcv.t.info@gouv.bj
www.cadredevie.gouv.bj



FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

**PROCES VERBAL DE L'ETUDE DE
RECEVABILITE DES PROJETS SOUMIS A
L'APPEL A PROJETS 2026 DU FNEC**

Juin 2026

L'an deux mil vingt-six et du lundi 1^{er} au vendredi 5 juin, a eu lieu dans la salle de conférence du Fonds national pour l'Environnement et le Climat (FNEC) sis à Gbèdjromèdé à côté de la Maison des Médias et en ligne, la session d'étude de recevabilité des projets soumis au FNEC au titre de son appel à projets 2026. Cet appel à projets a été lancé dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Renforcer la résilience des communautés vulnérables au climat à travers l'accroissement de la production agricole locale » (IKI2) financé par le Ministère Fédéral Allemand de l'Environnement, de l'Action Climatique, de la Conservation de la Nature et de la Sûreté Nucléaire (BMUKN).

Conformément à la décision n°004/DGFNEC/MCVT/AI/AC/DPPSE /CSEP/SD du 01 juin 2026, la commission d'enregistrement des paramètres d'identification des projets est composée comme suit :

Président : le Directeur de la Prospective, de la Programmation et du Suivi Evaluation (DPPSE) du FNEC ;

Rapporteur : le Chef du Service des Etudes Prospectives (CSEP) du FNEC ;

Membre : le Chef du Bureau des Usagers, de la Documentation et du Préarchivage (CBUDP) du FNEC.

Avant l'ouverture de la session, le Président a d'abord vérifié si le quorum est atteint. A cet effet, il a constaté la présence de tous les membres. Ensuite, il a remercié tous les membres de la commission tout en les invitant à accorder une attention particulière à la présente session dont l'importance dans le processus de sélection des projets n'est plus à démontrer. C'est sur ces mots d'exhortation qu'il a déclaré ouverts les travaux de la commission de recevabilité.

Avant le démarrage des travaux, l'ordre du jour adopté par la commission se présente comme suit :

1. Synthèse des travaux de la session d'enregistrement des paramètres d'identification des projets ;
2. Lecture et internalisation des critères de recevabilité des projets ;
3. Etude de la recevabilité des projets.

I. Synthèse des travaux de la session d'enregistrement des paramètres d'identification des projets

Le Président de la commission a présenté succinctement les travaux de la session d'enregistrement des paramètres d'identification des projets en rappelant que trente (31) dossiers de projets ont été enregistrés.

II. Lecture et internalisation des critères de recevabilité des projets

Le deuxième point inscrit à l'ordre du jour a été consacré à la lecture, suivie d'explications des critères de recevabilité des projets par le Président de la Commission. Le canevas se présente ainsi qu'il suit :

- Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec pour objet la mention suivante « Soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projets 2026 » ;

- Eligibilité de l'organisme porteur du projet avec au moins deux (02) ans d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur ;
- Présence et validité de toutes les pièces administratives obligatoires de l'organisme porteur du projet ;
- Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets ;
- Demande de financement n'excédant pas l'enveloppe budgétaire inscrite à l'appel à projets ;
- Période d'exécution du projet n'excédant pas un an et demi (18 mois) ;
- Respect strict du canevas d'élaboration des projets ;
- Décision de recevabilité ;
- Observations.

Il convient de signaler qu'une réponse négative à l'un quelconque des sept premiers critères entraîne le rejet du projet. Les raisons du rejet sont alors mises en exergue au niveau de la colonne des observations.

III. Etude de la recevabilité des projets

Conformément au canevas retenu, la commission a examiné la recevabilité des documents de projets. Les résultats de leurs travaux sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :



Tableau n°1 : Analyse de la recevabilité des dossiers de projets 2026

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité exigés (formats FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité	Observations
AP-1K12 01	Projet de production agricole intégrée ONG AYEDOUN-BENIN	Oui	Oui ou non	- Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Non renseigné	Oui	Oui	non	Rejeté	Il n'a pas fourni la pièce administrative 3 : une copie de la publication au Journal Officiel ou l'acte légal de création de l'organisme. Il n'a pas renseigné le domaine du projet. Le canevas n'a pas été respecté.
AP-1K12 02	Amélioration de la résilience climatique des communautés agricoles de Glazoué par la gestion intégrée des ressources naturelles et le développement de filières agro écologiques	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Rejeté	Absence de la PA 9 (les attestations de bonne fin d'exécution prouvant l'exécution de projets significatifs dans les domaines concernés par l'appel à projets)

N° plis	Intitule du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
AP-IK12 03	Alliance pour la vie du bénin (ALIVI BENIN) Renforcement de la résilience climatique des communautés agricoles de Zagnanado par la gestion intégrée des ressources naturelles et le développement de filières agricole et touristique résilientes Communauté des Travailleurs pour le Bien-être St JOSEPH (CTB ST JOSEPH)	oui	oui Oui ou non	Oui - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	oui Oui ou non	oui	oui	non	Rejeté	Absence de la partie « mécanisme de suivi-évaluation, durabilité du projet et mise à l'échelle des innovations prouvées et efficaces et efficientes » dans le document de projet
AP-IK12 04	Projet d'appui à la résilience climatique des petits	oui	oui Oui ou non	Oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	

N° plis	Intitule du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é	Observations
	producteurs de la commune de Nikki à travers une transition agro écologique	Oui ou non	Oui ou non	- Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	recevable ou rejeté	
AP-IK12 05	KARITE ONG Intégration de cuiseurs solaires, irrigation solaire et agroécologie pour l'adaptation au changement climatique dans la commune d'Aplahoué	Oui	Oui	non	Oui	Oui	non	Oui	Rejeté	Absence de la PA 7 (le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 de la structure) La durée du projet est de 24 mois
AP-IK12 06	Climate Leadership, Inclusion and Motivation for Action research and development (ONG CLIMA) Promotion des chaînes de valeur biologiques pour la conservation	Oui	Oui	non	Oui	Oui	Oui	Oui	Rejeté	PA 5 les rapports fournis sont de 2025 et 2022

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é	Observations
	de la biodiversité et la résilience des ménages agricoles face au climat dans le département du Plateau LUCK ET VIE CONTREE ONG	Oui ou non	Oui ou non		Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	recevable ou rejeté	PA 9 (les attestations de bonne fin d'exécution prouvant l'exécution de projets significatifs dans les domaines concernés par l'appel à projets) ne sont pas fournies
AP-1K12 07	Gestion résiliente des bas-fonds d'Avrankou (prévention des inondations) ONG Prospérité pour le Bien-être Social, (PROBES)	oui	Non	Non	non	oui	oui	non	Rejeté	Le dossier administratif n'est pas fourni
AP-1K12 08	Projet d'autonomisation socioéconomique des femmes	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	Rejeté	Absence de PA 1 (la lettre de demande de financement datée et signée)

(Handwritten signature and initials)

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
	par des systèmes agricoles intégrés durables à Zangnanado	Oui ou non	Oui ou non	- Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non		le représentant de l'organisme, attestant que les pièces composant le dossier administratif sont conformes aux originaux)
AP-IK12 09	Projet de renforcement de la résilience des communautés locales par la Promotion d'Agroforesterie Villageoise dans la commune de Banté	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Recevable	
	Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires de la Foresterie et l'Agroforesterie									

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur	Présence et validité exigés (formats par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieure ou égale à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é	Observations
	(APAF Bénin ONG)	Oui ou non	Oui ou non		Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	recevable ou rejeté	
AP-IK12 10	Aqua-Agri Résilient (AAR) Organisation des Jeunes pour l'Eau et les Changements Climatiques au Bénin (OJEC-BÉNIN ONG)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Recevable	
AP-IK12 011	Projet de valorisation des déchets agricoles en biogaz et fertilisants organiques pour booster la compétitivité des exploitations maraichères Association des Jeunes Agriculteurs	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Rejeté	Certaines pièces administratives sont absentes : PA 4 (l'acte de nomination ou le procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire)

[Signature]

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieure ou égale à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
	Modernes du Bénin (AJAM-BENIN Association)									applicables aux OSC) PA 6 (le dernier compte rendu de l'assemblée générale ou le procès-verbal du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire) PA 7 (le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 de la structure) PA8 (les actes de nomination, les diplômes, les casiers judiciaires datant de moins de 3 mois et les CV des principaux responsables de l'organisme et des membres de l'équipe de gestion du projet)

(Handwritten signature and initials)

N° plis	Intitule du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité	Observations
AP- IKI2 012	Programme intégré de restauration et de protection des écosystèmes lagunaires de Sô-Ava Association des Jeunes Advocacy ONG Bénin (Advocacy ONG Bénin)	oui	oui	non	oui	oui	oui	non	Rejeté	PA 9 (les attestations de bonne fin d'exécution prouvant l'exécution de projets significatifs dans les domaines concernés par l'appel à projets) PA5 les rapports annuels d'activités des deux dernières années (absence du rapport 2024) Le titre « étude environnementale, sociale et prise en compte du genre » n'apparaît pas le document
AP- IKI2 013	Promotion des filières agricoles résilientes à haute valeur		Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Rejeté	PA9 (les attestations de bonne fin d'exécution

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
	ajoutée ainsi que la modernisation des infrastructures agricoles résilientes dans le contexte des changements climatiques.	Oui	Oui ou non		Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non		
AP- IKI2 014	SOLEIL LEVANT ONG Odo-Otchèrè : Un pôle de résilience climatique communautaire par l'eau et la terre Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré (CREDI-ONG)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Recevable	prouvant l'exécution de projets significatifs dans les domaines concernés par l'appel à projets) est absent

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité	Observations
AP- IK12 015	"Intensification durable de la culture de l'igname avec régénération des sols dans la commune de Nikki : Sédentarisation des exploitations"	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	Rejeté	PA 1 (la lettre de demande de financement datée et signée par le représentant légal de l'organisme, attestant que les pièces composant le dossier administratif sont conformes aux originaux) non fournie PA 5 (les rapports annuels d'activités des deux dernières années) non fournie
AP- IK12 016	Projet intégré de restauration de 500 ha de terres dégradées et de promotion de systèmes agroforestiers	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité exigés (formats par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
	climato-intelligents au profit de 500 producteurs dans les communes de Tchaourou, Nikki et Kalalé (Borgou)	Oui ou non	Oui ou non		Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non	Oui ou non		
	GENERATION DES LEADERS POUR LE DEVELOPEMENT / GENERATION OF LEADERS FOR DEVELOPMENT (GOLD ONG)									
AP- IKI2 017	Projet d'appui à la résilience aux changements climatiques des ménages riziocoles des plaines inondables de la Commune de	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
	Zagnanado (AdaptRiz) Terre Développement et Résiliences	Oui ou non	Oui ou non				Oui ou non	Oui ou non		
AP- IK12 018	Promotion des pratiques de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique dans le département du Plateau (Bénin) (ProGDT- Plateau) Groupe de Recherche et d'Action pour le Bien-Etre au Bénin (GRABE-BENIN ONG)	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui	non	Rejeté	La partie « durabilité du projet et mise à l'échelle des innovations prouvées et efficaces » n'apparaît pas dans le document du projet
AP- IK12 019	Projet de Renforcement de la résilience des	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	Rejeté	La PA 6 (le dernier compte rendu de

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
AP-1K12 020	Communautés aux effets du Changement Climatique (PR3C) Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin ONG)	Oui ou non	Oui ou non				Oui ou non	Oui ou non	Recevable	l'assemblée générale ou le procès-verbal du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire) n'est pas fournie
	Aquaponie durable pour la production de Clarias gariepinus et de légumes-feuilles en milieu urbain et périurbain (AquaPIL) Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD ONG)	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	

N° plis	Intitule du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
AP- IK12 021	Projet de résilience au changement climatique par l'encadrement des agriculteurs pour la réalisation des mesures de conservation des eaux et des sols contribuant à la transition agroécologique des communes de Dassa et Glazoué (ProCES-Agir)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	
	Institution Non Gouvernementale d'Union pour le Développement et pour l'Environnement (INUDE ONG)									

(Signature)

N° plis	Intitule du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é <i>recevable ou rejeté</i>	Observations
AP- IK12 022	Promotion des systèmes appropriés de production agricole résilients et adaptés aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle Caritas Bureau Diocésain du Borgou pour le Développement	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	Rejeté	PA 2 (le formulaire de soumission du projet) non fournie PA6 (le dernier compte rendu de l'assemblée générale ou le procès-verbal du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire) n'est pas signé PA9 (les attestations de bonne fin d'exécution prouvant l'exécution de projets significatifs dans les domaines concernés par

(Signature)

N° plis	Intitule du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é <i>recevable ou rejeté</i>	Observations
AP- IKI2 023	Renforcement de la Résilience des Agriculteurs (trices) aux Changements Climatiques dans la commune de Ouéssé (RenforR-Agri)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Rejeté	Il a soumis deux projets or le communiqué indique qu'aucun organisme ne doit soumettre plus d'un dossier
AP- IKI2 024	Promotion de l'Agriculture Durable et de l'Entrepreneuriat Vert (PADEV) dans la commune de Nikki	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é <i>recevable ou rejeté</i>	Observations
	Association pour la Protection de l'Enfance Malheureuse (APEM)									
AP- IK12 025	Projet de Résilience climatique des communautés rurales en milieu hydromorphe dans le plateau Réseau Educatif et de Promotion des Arts Culture et Sport des Jeunes du Bénin (REPAC-SJ-BENIN)	oui	non	non	non	oui	non	non	Rejeté	Le dossier de candidature n'a pas été soumis
AP- IK12 026	Renforcement de la résilience climatique et de l'autonomisation économique des femmes agricultrices de Klouékanmè à	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Oui	Recevable	

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é recevable ou rejeté	Observations
AP- IK12 027	la travers promotion de systèmes de production agro-écologiques et la gestion durable des terres Association des Personnes Promotrices des Initiatives Paysannes (ASPIIP-ONG) Renforcement de la résilience des communautés vulnérables au changement climatique dans les communes de Seme-Kpodji et Misséré au sud du Bénin. Centre de Recherche et d'Expertise pour le	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Rejeté	Il a soumis deux projets or le communiqué indique qu'aucun organisme ne doit soumettre plus d'un dossier.

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité	Observations
	Développement Local (CREDEL)	Oui ou non	Oui ou non		Oui ou non					
AP- IK12 028	Promotion des pratiques de Gestion Durable des Terres (GDT) pour la réhabilitation des sols et le renforcement de la résilience des communautés agricoles dans la commune de Dassa-Zouré	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Recevable	
AP- IK12 029	Projet de conservation et de valorisation durable de la forêt classée de Pahou et des	oui	non	non	oui	oui	oui	non	Rejeté	Aucune pièce administrative n'est fournie Le canevas du document technique n'est pas respecté

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 » Oui ou non	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'Organisme porteur Oui ou non	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024 Oui ou non	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024 Oui ou non	Durée du projet inférieur ou égal à 18 mois (un an et demi) Oui ou non	Respect du canevas du document technique Oui ou non	Décision de recevabilité é <i>recevable ou rejeté</i>	Observations
AP- IKI/2 030	écosystèmes littoraux Organisation Non Gouvernementale Initiative pour la Préservation de la Vie (IPV-ONG) Transformation des inondations saisonnières en opportunités productives dans la zone argileuse "Holi" d'Issaba dans la commune de Pobè à travers la riziculture climato-intelligente La Culture Au Cœur du Développement (CACD-ONG)	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	Rejeté	PA6 (le dernier compte rendu de l'assemblée générale ou le procès-verbal du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire) non fournie

N° plis	Intitulé du projet et nom de l'organisme porteur	Envoi du dossier sur la plateforme dédiée avec objet « soumission de projet au FNEC au titre de l'appel à projet 2024 »	Eligibilité de l'organisme avec deux (02) ans au moins d'ancienneté à la date de dépôt de dossier de l'organisme porteur	Présence et validité (formats exigés par le FNEC, etc.) de toutes les pièces administratives obligatoires - Oui ou non - Mentionnez la pièce non valide en observation	Conformité du projet avec l'un des domaines retenus dans l'appel à projets 2024	Montant du projet compris dans le guichet de l'AP 2024	Durée du projet inférieure ou égale à 18 mois (un an et demi)	Respect du canevas du document technique	Décision de recevabilité	Observations
AP- IK12 031	Renforcer la résilience des communautés vulnérables au climat à travers l'accroissement de la production agricole ONG L'AUTRE BENIN,	Oui ou non	Oui ou non	non	non	oui	oui	non	Rejeté	Aucune pièce administrative n'est fournie Le document technique n'est pas soumis

NB : Légende de la colonne << Eléments constitutifs du dossier administratif du projet >>

- PA1 = la lettre de demande de financement datée et signée par le représentant légal de l'organisme, attestant que les pièces composant le dossier administratif sont conformes aux originaux ;
- PA2 = le formulaire de soumission du projet ;
- PA3 = une copie de la publication au Journal Officiel ou l'acte légal de création de l'organisme ;
- PA4 = l'acte de nomination ou le procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire applicables aux OSC ;
- PA5 = les rapports annuels d'activités des deux dernières années ;
- PA6 = le dernier compte rendu de l'assemblée générale ou le procès-verbal du Conseil d'Administration ou de l'organe similaire ;
- PA7 = le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 de la structure ;
- PA8 = les actes de nomination, les diplômes, les casiers judiciaires datant de moins de 3 mois et les CV des principaux responsables de l'organisme et des membres de l'équipe de gestion du projet ;
- PA9 = les attestations de bonne fin d'exécution prouvant l'exécution de projets significatifs dans les domaines concernés par l'appel à projets.

A l'issue de ces travaux, il ressort que sur les trente un (31) dossiers examinés par la commission, onze (11) (soit environ 38%) ont été jugés recevables, conformément à son mandat. Soulignons que deux dossiers de candidatures ont été rejetés car ils ont été soumis par un même organisme. En effet, le communiqué de l'appel à projets mentionne clairement qu'aucun organisme ne doit soumettre plus d'un dossier de projet. L'organisme concerné est le Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (CREDEL). Les dossiers concernés sont les numéros AP-IK12 023 et AP-IK12 027. Les dossiers jugés recevables sont présentés dans le tableau ci-dessous :



Tableau n°2 : Synthèse des dossiers de projets jugés recevables

N° plis	Nom et adresse de l'entité promotrice du Projet	Nom, Prénoms et adresse du promoteur	Intitule du projet	Coût du projet (FCFA)	Durée du projet (mois)	Domaines environnemental et/ou climatique concernés	Décision de la Commission
AP-IK12 04	KARITE ONG BP : 1076 Parakou ; Bénin Mail : karitebeninong@gmail.com +229 01 63 32 32 05 +229 01 67 68 30 14 Département : Borgou ; Commune : Parakou ; Arrondissement : 1er ; Quartier : Tibona	ABAKO Yai Worou Franck Directeur Exécutif BP : 1076 Parakou ; Bénin ; Tél : 01 63 32 32 05/ 01 67 68 30 14 Mail : karitebeninong@gmail.com / franckabako@gmail.com	Projet d'appui à la résilience climatique des petits producteurs de la commune de Nikki à travers une transition agro écologique	69 999 997	15	. Agriculture ; Sous domaines : . Amélioration et développement de la résilience des systèmes de production et de transformation agricole aux changements climatiques	Recevable
AP-IK12 09	Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires de la Foresterie et l'Agroforesterie (APAF Bénin ONG) Abomey-Calavi, Quartier Yenadjro, Parcelle F, Maison OLA KINHOUANDE Tél : +229 0190278468 / 0197460007, Email : beninapaf@gmail.com , rollan2ossoumou@gmail.com ; bwakilou2017@gmail.com Département Atlantique, Commune d'Abomey-Calavi, Arrondissement de Godomey, Quartier Yenadjro, Parcelle F, Maison OLA KINHOUANDE	OGA Codjo Amour, Président, Tél 0196425841, Email : oga_amour@yahoo.fr	Projet de renforcement de la résilience des communautés locales par la Promotion d'Agroforesterie Villageoise dans la commune de Banté.	69 452 071,20	18	Domaines : . Agriculture . Environnement Sous domaines : . Amélioration et développement de la résilience des systèmes de production et de transformation agricole aux	Recevable
AP-IK12 010	Organisation des Jeunes pour l'Eau et les Changements Climatiques au Bénin (OJECC-BÉNIN ONG)	KODJO SONOU Yéniko Césaire - Président du Conseil d'Administration, OJECC-BÉNIN	Aqua-Agri Résilient (AAR)	67 746 150	15	Domaine : . Adaptation au changement climatique	Recevable

N° plis	Nom et adresse de l'entité promotrice du Projet	Nom, Prénoms et adresse du promoteur	Intitule du projet	Coût du projet (FCFA)	Durée du projet (mois)	Domaines environnemental et/ou climatique concernés	Décision de la Commission
	Abomey-Calavi, Von, face du Bar Mitchouwi (Von lavage) – République du Bénin ojeccbenin229@gmail.com +229 01 51 57 07 97 / +229 0145864047 +229 01 60 58 69 57 Département de l'Atlantique - Abomey-Calavi, Von, face du Bar Mitchouwi (Von lavage) – République du Bénin	kodjasonou@gmail.com +229 01 60 58 69 57				Gestion durable des ressources en eau, Sous-domaine : Agriculture résiliente au climat ; Pisciculture et maraîchage irrigué ; Stockage des eaux pluviales.	
AP-IK12 014	Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré (CREDI-ONG) BP 471 Abomey-Calavi, Bénin crediongbenin@gmail.com +229 01 62 39 67 67 +229 01 96 16 83 10 Département : Atlantique Commune : Abomey-Calavi Arrondissement : Zinvié Village : Kpotomey	KOUDERIN K. Martial, Directeur Exécutif Tél. +229 01 95 96 34 33, makko25jn@gmail.com	Odo-Otchèrè : Un pôle de résilience climatique communautaire par l'eau et la terre	69 980 000	15	Adaptation / Agriculture : amélioration de la résilience des systèmes de production agricole, gestion intégrée des ressources agro-sylvo-pastorales, aménagement des bas-fonds, développement d'infrastructures aquacoles résilientes.	Recevable
AP-IK12 016	GENERATION DES LEADERS POUR LE DEVELOPPEMENT / GENERATION OF LEADERS FOR DEVELOPMENT (GOLD ONG) BP : 336 Cotonou Email : goldongbenin@gmail.com	HOUNGUE Joël, Président du Conseil d'Administration, 01 97 45 02 46	Projet intégré de restauration de 500 ha de terres dégradées et de promotion de systèmes agroforestiers climato-intelligents au profit de 500	68 866 709	15	Domaine d'intervention : Adaptation aux changements climatiques et gestion durable des ressources naturelles.	Recevable

N° plis	Nom et adresse de l'entité promotrice du Projet	Nom, Prénoms et adresse du promoteur	Intitulé du projet	Coût du projet (FCFA)	Durée du projet (mois)	Domaines environnemental et/ou climatique concernés	Décision de la Commission
	01 97 11 21 92 01 97 02 70 19 / 01 97 31 84 34 Siège social : Département de l'Atlantique, Commune d'Abomey-Calavi, Quartier Zoca, Maison SANRA		producteurs dans les communes de Tchaourou, Nikki et Kalalé (Borgou)				
AP-IK12 017	Terre Développement et Résiliences Département du Zou Commune Bohicon	PADONOU Hermann, Président de l'ONG TDR 00229 0197716962 / 00229 0197716962herman.padonou @yahoo.fr	Projet d'appui à la résilience aux changements climatiques des ménages rizicoles des plaines inondables de la Commune de Zagnanado (AdaptRiz)	69 999 165,00	15	Agriculture : amélioration et développement de la résilience des systèmes de production et de transformation agricole aux changements climatiques Sous domaine : promotion des systèmes appropriés de production agricoles résilients et adaptés aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelles	Recevable
AP-IK12 020	Aquaculture et Développement Durable (AquaDeD ONG) 08BP :790 Tripostal Cotonou (Bénin) E-mail : contact.aquaded@gmail.com (+229) 01 61 34 71 71 (+229) 0167515174 / 0196574479	SOSSA Fidèle Directeur Exécutif ABOMEY, Arr. de DJEGBE, Qt. : GOHO, C/ SB M/SOSSA Numéro de téléphone : +229 0167515174 Email : sossafidèle@gmail.com	Aquaponie durable pour la production intégrée de Clarias gariepinus et de légumes-feuilles en milieu urbain et périurbain (AquaPIL)	58 109 529	18	Gestion intégrée des ressources agro-sylvo-pastorales Développement des aménagements et infrastructures aquacoles résilients au CC	Recevable

N° plis	Nom et adresse de l'entité promotrice du Projet	Nom, Prénoms et adresse du promoteur	Intitulé du projet	Coût du projet (FCFA)	Durée du projet (mois)	Domaines environnemental et/ou climatique concernés	Décision de la Commission
AP-IK12 021	Institution Non Gouvernementale d'Union pour le Développement et pour l'Environnement (INUDE ONG) Département : Borgou ; Commune : Parakou ; Arrondissement : 3ème ; Quartier : Gbira Maison : TIEMOGO Moussa 22 995 864 052 inudeong2012@yahoo.fr	ASSOGBA A. Albéric	Projet de résilience au changement climatique par l'encadrement des agriculteurs pour la réalisation des mesures de conservation des eaux et des sols contribuant à la transition agroécologique des communes de Dassa et Glazoué (ProCES-Agir)	68 956 823	15	Agriculture, environnement et eau	Recevable
AP-IK12 024	Association pour la Protection de l'Enfance Malheureuse (APEM) Quartier Dokparou Parcelle N° O, lot 1027 BP 338, Parakou Mail : apembenin@yahoo.fr Site web : www.apembenin.org 0147805860	Salifou KASSIMOU, Directeur Exécutif Tél : +229 0195177548/0197163554 Email : kassimous2@yahoo.f	Promotion de l'Agriculture Durable et de l'Entrepreneuriat Vert (PADEV) dans la commune de Nikki	67 756 651,94	15	Domaine d'intervention : Agriculture Sous-domaines d'intervention : Promotion des systèmes appropriés de production agricole résilients et adaptés aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et Promotion de la gestion durable des terres.	Recevable
AP-IK12 026	Association des Personnes Promotrices des Initiatives Paysannes (ASPIIP-ONG) 01 BP : 214, Asppipong@yahoo.fr/ asppipong@gmail.com	AHOUEDEHOU Frédéric, Directeur Exécutif, Lokossa/ Zongo, M. AHOUEDEHOU +229 0194150420/ 0196458879	Renforcement de la résilience climatique et de l'autonomisation économique des femmes agricultrices de	68 762 000	18	domaine d'Agriculture. Sous domaine : Amélioration et développement de la résilience des systèmes de production et de transformation agricole	Recevable

N° plis	Nom et adresse de l'entité promotrice du Projet	Nom, Prénoms et adresse du promoteur	Intitule du projet	Coût du projet (FCFA)	Durée du projet (mois)	Domaines environnemental et/ou climatique concernés	Décision de la Commission
	+229 0196458873- 0194150420		<p>Klouékanmè à travers la promotion de systèmes de production agroécologiques et la gestion durable des terres</p> <p>Promotion des pratiques de Gestion Durable des Terres (GDT) pour la réhabilitation des sols et le renforcement de la résilience des communautés agricoles dans la commune de Dassa-Zoumè</p>			<p>aux changements climatiques</p>	
AP-IK12 028	<p>Centre d'intervention pour le Développement (CIDEV ONG)</p> <p>072 BP 228 Cotonou cidevong@yahoo.fr 01 66 58 58 11 01 97 37 13 60 / 01 95 95 69 37 Département du Littoral, Commune de Cotonou, Neuvième arrondissement, quartier Menontfin, carré n°2185 M</p>	<p>KONNON M. F. Dieu-donné, Coordonnateur National de CIDEV ONG Tel : 01 97 37 13 60 Email : dkonnon13@gmail.com</p>		64 696 592,86	18	<p>Domaine d'intervention : Agriculture Durable et Résiliente au Climat</p> <p>Sous-domaine d'intervention : Gestion Durable des Terres (GDT) et Restauration des Sols</p>	Recevable



Clôture de la session

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été examinés, le Président a d'abord, remercié tous les membres de la commission pour leur dévouement dans l'exécution de cette tâche et leur a ensuite demandé de vérifier scrupuleusement les informations consignées dans le présent procès-verbal avant d'apposer leur signature et paraphe sur chaque feuille.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré clos les travaux de la commission d'étude de recevabilité des projets soumis au titre de l'appel à projets 2026 du FNEC.

Ont signé :

Le Président




M. Martial ADOUNKPE
Le DPPSE

Le Rapporteur



M. Bérenger AMOUSSOU
Le C/SEP

Membre



M. Moïse AYENA
Le CBUDP